CONFÉDÉRATION SUISSE

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle · Einsteinstrasse 2 · CH-3003 Berne
tél. +41 31 325 25 25 · fax +41 31 325 25 26

Berne, le 21 novembre 2006

notre référence: AS
n° direct: +41 31 322 48 17

Déclaration de refus total au sens de la règle 17.5)a)i) du règlement d'exécution commun (sur motifs absolus)

(sur désignation postérieure)

Enregistrement international n° **712220 SUISS**

Suite au refus provisoire du 30 août 2005 émis à l'encontre de l'enregistrement international mentionné ci-dessus, ainsi qu'à la décision de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle du 24. August 2006 et conformément à la règle 17.5)a)i) du règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et au Protocole relatif à cet Arrangement, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle

décide:

La marque est **refusée** à la protection en Suisse pour tous les produits revendiqués.

Division des marques
Section examen des marques 3

Angela Schild

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle

Voies de droit:
La présente déclaration n'est pas sujette à recours.